

Luxembourg, le 20 juillet 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 88 de notre Règlement interne, je souhaite interpeller le Gouvernement au sujet de la réduction des risques d'inondations à travers des mesures de prévention, dont notamment une meilleure gestion des cours d'eau.

Dans le cadre de cette interpellation, je souhaite aborder, entre autres, les sujets suivants:

- l'évaluation des inondations du 15 juillet ainsi que les conséquences à en tirer en termes de prévention ;
- la mise à jour actuellement en cours du plan de gestion du risque d'inondation (« Hochwasserrisikomanagementplan ») ;
- une renaturation plus poussée des cours d'eau ;
- une sensibilisation accrue de la population et des communes concernant une gestion naturelle de nos cours d'eau.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu